

---

---

# POLITIQUE SOCIALE

---

D'année en année, la société Cegereal a pour ambition d'améliorer la maîtrise de l'impact social de ses activités sur ses salariés et ses locataires en l'intégrant au cœur de sa stratégie. Dans cette optique, la stratégie RSE « Upgreen your Business » associée au plan d'actions du même nom, vise à donner les moyens nécessaires à l'entreprise pour définir ses enjeux et atteindre ses objectifs en matière de développement durable. Cegereal croit en la nécessité d'un développement durable pour et par tous. Cegereal a donc choisi de formaliser son engagement spécifique sur ces questions, au-delà des engagements Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) de sa stratégie. Cegereal s'engage ainsi avec cette politique sociale à améliorer ses actions sur la santé, la sécurité, la qualité de vie et le bien-être de tous, c'est-à-dire :

- **Aller au-delà de la réglementation** : Cegereal va au-delà du droit du travail et des lois qui y sont associées, comme récemment avec la loi du 20 juin 2018 sur le Règlement Général de la Protection des Données, RGPD, qui renforce le respect de la vie privée et la protection des données personnelles ou avec l'article 6 de loi SAPIN II du 20 novembre 2018 qui encadre la protection des lanceurs d'alerte ; Cegereal croit en la nécessité de l'égalité femmes-hommes et s'assure de cette dernière, y compris en termes de rémunération ; Cegereal garantit les congés payés mais également les congés pour les événements familiaux et les absences pour enfants malades ;
- **Améliorer la santé et la sécurité de ses salariés** : Cegereal propose à chaque embauche une mutuelle adaptée à ses salariés ; évalue les risques pour ses salariés, y compris psychosociaux et si un risque est avéré, Cegereal prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés ; Cegereal permet à chacun d'avoir des horaires adaptées pour garantir l'équilibre vie privée-vie professionnelle par la mise en place de mesure d'adaptabilité des conditions de travail, telles que la possibilité du télétravail après autorisation de la direction ;
- **Améliorer la qualité de vie, le confort et le bien-être de ces salariés et locataires** : 100% des Contrats sont à Durée Indéterminée ; Cegereal possède des services et une salle à disposition pour le petit-déjeuner et le déjeuner avec les équipements adéquates ; 100% des locaux et des actifs sont à proximité des transports en communs pour améliorer les déplacements domicile-travail ; 100% des locaux et des actifs sont à proximité de jardins et de squares publics ; 100% des mandats de gestion engagent les Property manager à améliorer la qualité de vie des locataires.
- **Prendre l'avis de tous** : au travers de réunions managériales mensuelles pour échanger sur les conditions de travail ; mais également au travers d'un questionnaire de satisfaction annuel anonyme ;
- **Former** : 100% des salariés aux principes du développement durable et à tout autre support de formation utile à l'acquisition de nouvelles compétences ;
- **Impliquer** : chaque salarié, via la charte éthique, sur l'atteinte des objectifs ESG de la stratégie RSE Upgreen Your Business ;
- **S'appuyer sur des directives internationales reconnues** : Cegereal applique et signe chaque année les principes du Global Compact des Nations Unies ; Cegereal suit les recommandations de l'EPRA BPRs ;

Le présent document est mis à jour chaque année après revue de direction et est communiqué à l'ensemble des salariés.

Fait à Paris le 09/10/2019

Jérôme Anselme, Directeur Général

